



le planning  
familial

## FICHE D'INFORMATIONS POUR LES FAMILLES, AMIS ET VOISINS DE VICTIMES DE VIOLENCE

La télévision, la radio nous informent d'une augmentation des violences conjugales et des violences contre les enfants.

### VOUS POUVEZ PEUT-ÊTRE AGIR :

Si des voisins sont menacés, **appelez la police au 17 en cas d'urgence** ou le **3919 du lundi au vendredi de 9h à 19h**, numéro anonyme, gratuit et confidentiel ou contactez votre pharmacien le plus proche (Une femme qui va à la pharmacie pour signaler qu'elle est en danger ne sera pas verbalisée si elle n'a pas d'attestation).

Vous pouvez conseiller la personne victime :

- » Elle peut préparer un sac « d'évasion » chez un voisin ou un proche avec des copies de ses documents importants (livret de famille, carte d'identité/passeport...), le double des clés, quelques effets personnels.
- » Elle peut apprendre aux enfants à appeler la police au 17, à connaître leur adresse, à **composer le 119-Allô Enfance en Danger** ou à envoyer un **SMS au 114**.
- » Elle peut choisir un code avec ses enfants pour qu'ils se réfugient dans un lieu protégé.
- » Vous pouvez aussi choisir un code avec votre voisine afin de donner l'alerte en cas de crise.

**PERSONNE NE DOIT ÊTRE FRAPPÉ INSULTÉ HUMILIÉ. C'EST NOTRE RÔLE À TOUTES ET TOUS D'Y VEILLER !**